



RAPPORT ANNUEL 2020

Le présent rapport annuel fournit un compte-rendu des activités de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) au cours de son exercice financier 2020, s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Depuis sa création en janvier 2013, la CSRC a entrepris divers projets d'envergure régionale dont plusieurs se sont concrétisés dans la dernière année. Ces derniers vous seront présentés dans les pages qui suivent.



Table des matières

Mot du président	3
Rapport de la directrice générale	4
Mandat	5
Services corporatifs et collaboratifs	5
Dossiers relevant des services collaboratifs	6
Gouvernance et administration	8
Comités	9
Service d'urbanisme	10
Service de gestion des déchets solides	20
Office du tourisme Chaleur	32
Population	42
États financiers	45

MOT DU PRÉSIDENT

Joseph Noel

Conformément à la Loi sur la prestation des services régionaux, je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la CSRC qui fait état de ses réalisations au cours de l'année 2020.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Cela a occasionné un certain retard dans l'évolution de quelques dossiers régionaux, entre autres celui sur la régionalisation des services de police de la région Chaleur. Nous espérons pouvoir relancer ce dossier dans un avenir rapproché. Cela étant dit, la CSRC a tout de même réussi à entamer une deuxième phase en ce qui a trait au développement économique régional et à la planification régionale des loisirs. De plus, le service d'urbanisme a amorcé la troisième phase du plan régional d'adaptation aux changements climatiques.

L'année 2020 s'est aussi démarquée par la ratification d'une nouvelle convention collective entre la CSRC et la section locale 4193 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), représentant les employés du Service de gestion des déchets solides.

À titre de président de la CSRC, je remercie les employés qui se dévouent quotidiennement à offrir un service de qualité auprès de leurs communautés membres. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulé tout au long de l'année, le conseil d'administration (CA) pour sa contribution et son excellente collaboration, et finalement, les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement des dossiers régionaux qui nous tiennent à cœur.

Je vous invite donc à consulter les pages suivantes pour découvrir les activités entreprises par la CSRC au cours de l'année 2020.

Bonne lecture!

Joseph Noel





RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Jocelyne Hachey

C'est avec plaisir que nous vous présentons une revue des réalisations de l'année 2020. Bien que la pandémie ait entraîné un certain défi quant à la réalisation de quelques objectifs que s'était donnés le conseil d'administration, l'année 2020 aura tout de même été marquée par la continuation des travaux en matière de développement économique et en planification régionale des infrastructures sportives.

Il est important de souligner également que la CSRC a opéré à l'intérieur de son enveloppe budgétaire. Les états financiers audités, annexés à ce rapport, présentent l'état de sa situation financière de 2020.

En terminant, je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Ces derniers n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte pour maintenir les services obligatoires de la CSRC en temps de pandémie. Je les remercie pour leur engagement et leur professionnalisme. Leur appui aura facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration (CA) pour leur soutien incontournable tout au long de l'année.

Jocelyne Hachey



Mandat

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides.

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et de coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;
- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations;
- Planification régionale.



Services corporatifs et collaboratifs

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- **Jocelyne Hachey**, directrice générale
- **Carolle Roy**, adjointe à la direction

Dossiers relevant des services collaboratifs

Plan stratégique de développement économique pour la région Chaleur

Le 7 juillet 2020, la CSRC retenait les services d'un consultant afin de développer une planification stratégique régionale en matière de développement économique. Cette initiative découlait d'un forum, tenu en 2018, qui avait pour but de faire le constat sur la situation économique actuelle de la région Chaleur et d'étudier la possibilité de créer une entité régionale pour pallier les lacunes existantes dans ce secteur.

Cette planification stratégique se veut une feuille de route identifiant les pistes d'actions prioritaires que la CSRC devrait entreprendre en collaboration avec les partenaires régionaux, interrégionaux, provinciaux et fédéraux.

Une série de séances de consultation a donc été entreprise à l'automne 2020, auprès des clientèles cibles. Les données qui ont été recueillies seront analysées afin de rédiger le plan stratégique régional.

Ce travail a été exécuté sous la surveillance d'un comité ad hoc, composé de quatre membres du conseil d'administration de la CSRC, soit Joseph Noel, maire de Belledune, Paolo Fongemie, maire de Bathurst, Jean Guy Grant, maire de Beresford et Carole Caron, représentante des districts de services locaux (DSL).

La CSRC poursuivra ce dossier de près en 2021.



Définition de formules de partage des coûts pour les infrastructures sportives municipales

La CSRC a sollicité les services d'un consultant pour développer des options de formules de partage des coûts pour les infrastructures sportives municipales de la région Chaleur. Une entente de service a ainsi été conclue avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick en décembre 2020. Celle-ci aura comme mandat de :

- élaborer plusieurs options de formules de partage des coûts, basées sur des critères pertinents et adaptés au contexte rural et interconnecté de la région Chaleur;
- proposer une catégorisation d'infrastructures locales, sous-régionales et régionales, incluant les délimitations territoriales pour chacune;
- utiliser les options de formules de partage des coûts élaborées pour attribuer les coûts de fonctionnement de chacune des infrastructures sportives aux communautés membres de la CSRC.

Un comité de travail, nommé par le conseil d'administration de la CSRC, sera mandaté en 2021 (après les élections municipales) pour analyser les options qui auront été proposées par le consultant et apporter une recommandation à la CSRC.

Gouvernance et administration

Composition du conseil d'administration

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Au cours de l'année 2020, la CSRC a tenu quatorze réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC : www.csrchaleur.ca.



Le conseil d'administration est composé des maires et des représentants des DSL suivants :

Membres	Présences	Absences
Paolo Fongemie, maire de Bathurst	12	2
Jean Guy Grant, maire de Beresford	14	0
Charles Doucet, maire de Nigadoo	14	0
Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher	14	0
Normand Doiron, maire de Pointe-Verte	13	1
Joseph Noel, maire de Belledune	14	0
Carole Caron, DSL	14	0
Normand Plourde, DSL	13	1
Donald Gauvin, DSL	14	0
Charles Comeau, DSL (démissionné le 8 mars 2020)	3	N/A
Paul Robichaud, DSL (nouveau membre, novembre 2020)	1	N/A

Comités

Bureau de direction

Du 1^{er} janvier au 17 juin 2020, le bureau de direction était composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Maire Joseph Noel, président	4	0
Maire Paolo Fongemie, vice-président	4	0
Maire Charles Doucet, 3 ^e dirigeant	4	0

Du 17 juin au 31 décembre 2020, le maire Charles Doucet est devenu le vice-président et le maire Paolo Fongemie est devenu le 3^e dirigeant.

Les membres se sont réunis quatre fois, soit le 21 janvier, le 16 mars, le 22 avril ainsi que le 28 mai pour discuter, entre autres, des sujets suivants :

- Établissement des objectifs 2020 de la CSRC;
- Plan d'action annuel de l'Office du tourisme;
- Octroi des contrats pour les travaux généraux au site d'enfouissement Red Pine.

Comité de soutien et de surveillance

Le Comité de soutien et de surveillance s'est réuni 2 fois en 2020. La première fois, pour réviser les états financiers audités de 2019 et, la deuxième fois, pour réviser le budget de 2021.

Le comité est composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Sonia Gauvin, trésorière, Bathurst	2	0
Marc-André Godin, directeur général, Beresford	1	1
Donna Landry, directrice générale, Nigadoo et Pointe-Verte	2	0
Guy Chiasson, directeur général, Petit-Rocher	1	1
Landon Lee, directeur général, Belledune	2	0
Denis Bujold, gestionnaire des services locaux	2	0



Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme a pour mandat d'effectuer un grand nombre de tâches découlant de la Loi sur l'urbanisme. Toutes les municipalités et tous les districts de services locaux (DSL) de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) reçoivent leurs services de planification du Service d'urbanisme, à l'exception de la Ville de Bathurst qui a son propre service à l'interne. Ces municipalités sont toutes dotées d'outils régissant l'urbanisme, la construction et le lotissement sur leur territoire respectif. Les DSL de Roberval, Dunlop, Tétagouche-Nord, Big River et Bathurst (en partie) sont assujettis à un plan rural comprenant des dispositions de zonage.

Au cours de la dernière décennie, les plans d'aménagement et les dispositions de zonage des municipalités de Beresford, Nigadoo, Pointe-Verte et Belledune ont fait l'objet d'une révision en profondeur. Le personnel du Service d'urbanisme a travaillé de concert avec un comité de planification mis en place par le Village de Petit-Rocher et a terminé la révision du plan rural en 2020. Ce plan a été adopté à la fin de 2020.

Un certain nombre de plans ruraux sont en vigueur dans les DSL de la CSRC.

Chaque année, ces documents d'urbanisme sont amendés afin de permettre des aménagements non prévus ou non conformes. En 2020, le Service d'urbanisme a travaillé sur deux projets d'amendements ou de rezonage visant l'aménagement d'habitations à logement multiple à Nigadoo et à Beresford.

Avant de délivrer le permis de construction, les inspecteurs doivent réviser les plans et s'assurer que les projets sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur et aux normes prescrites par le Code national du bâtiment. Une fois le permis délivré, les inspecteurs doivent effectuer un certain nombre d'inspections pour s'assurer de la conformité des travaux. En 2020, 486 dossiers d'inspection ont été fermés. Les inspecteurs de la CSRC sont tous membres de « The New Brunswick Building Officials Association (NBBOA) ». Deux inspecteurs ont une certification de niveau 3. Le troisième inspecteur a une certification de niveau 2 et est qualifié niveau 3.

En 2020, le Service d'urbanisme a délivré 533 permis de construction pour une valeur totale de 21,7 millions de dollars, dont 13 millions de dollars dans les municipalités et 8,7 millions de dollars dans les régions non incorporées. Le nombre de permis délivrés a diminué de 2 % par rapport à l'année précédente et la valeur a diminué de 6,9 %.

Permis de construction



Liste des employés :

- Marc Bouffard, directeur de la planification
- Yvon Frenette, agent d'aménagement
- Marcel Doiron, inspecteur des constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur des constructions
- Mariette Hachey-Boudreau, technicienne en SIG
- Line Cormier St-Cyr, secrétaire administrative





Rapport de construction des municipalités

Secteur	Belledune (v)		Beresford (v)		Nigadoo (v)		Petit-Rocher (v)		Pointe-Verte (v)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	3	81 000 \$	10	261 700 \$	0	- \$	1	5 000 \$	4	142 000 \$	18	489 700 \$
Résidentiel-uni et bi	13	238 700 \$	51	3 198 000 \$	18	1 174 400 \$	26	984 450 \$	15	401 600 \$	123	5 997 150 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	3	684 700 \$	3	975 000 \$	0	- \$	0	- \$	6	1 659 700 \$
Commercial	3	29 500 \$	6	252 000 \$	3	221 000 \$	0	- \$	0	- \$	12	502 500 \$
Industriel	4	295 800 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	4	295 800 \$
Institutionnel	2	387 000 \$	4	453 300 \$	1	5 000 \$	1	2 200 000 \$	1	6 000 \$	9	3 051 300 \$
Divers & Accessoires	10	135 100 \$	57	618 760 \$	14	76 700 \$	21	139 600 \$	9	70 200 \$	111	1 040 360 \$
Total	35	1 167 100 \$	131	5 468 460 \$	39	2 452 100 \$	49	3 329 050 \$	29	619 800 \$	283	13 036 510 \$

Rapport de construction des DSL

Secteur	Allardville (p)		Bathurst (p)		Beresford (p)		New Bandon (p)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	0	- \$	8	171 000 \$	13	137 800 \$	11	537 300 \$	32	846 100 \$
Résidentiel-uni et bi	14	153 250 \$	31	1 520 000 \$	48	2 155 600 \$	9	400 000 \$	102	4 228 850 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	0	- \$	1	160 000 \$	0	- \$	1	160 000 \$
Commercial	0	- \$	1	115 000 \$	1	54 000 \$	0	- \$	2	169 000 \$
Industriel	0	- \$	0	- \$	2	140 000 \$	1	575 000 \$	3	715 000 \$
Institutionnel	2	25 000 \$	1	230 000 \$	1	910 672 \$	1	5 500 \$	5	1 171 172 \$
Divers & Accessoires	13	219 500 \$	33	443 100 \$	51	649 800 \$	8	83 500 \$	105	1 395 900 \$
Total	29	397 750 \$	74	2 479 100 \$	117	4 207 872 \$	30	1 601 300 \$	250	8 686 022 \$

La construction résidentielle a diminué de 30 % comparativement à l'année précédente. Il s'est construit 32 nouvelles habitations unifamiliales en 2020, comparativement à 46 l'année précédente.

Nouvelles habitations à logement unique



La municipalité de Beresford a deux nouvelles habitations à logements multiples et la municipalité de Nigadoo en compte trois. Après avoir enregistré un certain déclin entre 2011 et 2015, le nombre de nouvelles unités de logement créées dans le cadre de nouvelles constructions, de travaux de rénovation ou d'agrandissement est à la hausse depuis 2016. Depuis 2011, 83 nouvelles unités de logement ont été créées en moyenne chaque année.

Unités de logements créées





Afin de donner une image plus représentative de l'activité de construction sur l'ensemble du territoire desservi par la CSR Chaleur, les données de construction du Service d'urbanisme de la CSR Chaleur ont été combinées avec celles de la Ville de Bathurst. En tout et par tout, 876 permis ont été délivrés sur tout le territoire, pour une valeur totale de 30,6 millions de dollars.

Rapport de construction cumulatif

Secteur	Bathurst (v)		Municipalités CSRC		DSL CSRC		Total		
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	%
Log. mobiles & récréatifs	0	- \$	18	489 700 \$	32	846 100 \$	50	1 335 800 \$	4 %
Résidentiel-uni et bi	219	4 322 958 \$	123	5 997 150 \$	102	4 228 850 \$	444	14 548 958 \$	48 %
Résidentiel-multi	9	2 101 000 \$	6	1 659 700 \$	1	160 000 \$	16	3 920 700 \$	13 %
Commercial	20	1 167 100 \$	12	502 500 \$	2	169 000 \$	34	1 838 600 \$	6 %
Industriel	3	242 220 \$	4	295 800 \$	3	715,000 \$	10	1 253 020 \$	4 %
Institutionnel	0	- \$	9	3 051 300 \$	5	1 171 172 \$	14	4 222 472 \$	14 %
Divers & Accessoires	92	1 046 674 \$	111	1 040 360 \$	105	1 395 900 \$	308	3 482 934 \$	11 %
Total	343	8 879 952 \$	283	13 036 510 \$	250	8 686 022 \$	876	30 602 484 \$	100 %

C'est dans le secteur résidentiel comprenant les habitations à une et deux unités de logement que les investissements sont les plus nombreux, suivi des secteurs institutionnels et résidentiels à logement multiple.

Le Service d'urbanisme a approuvé 33 plans de lotissement en 2020, créant ainsi 46 lots à bâtir et 6 parcelles. Aucune nouvelle rue publique n'a été créée. Le Service d'urbanisme a également approuvé plusieurs actes de transfert, droit de passage, servitudes et plans d'arpentage.

La géomatique est un outil essentiel dans le fonctionnement du Service d'urbanisme. Le service a entamé sa transition vers les systèmes ArcGIS Pro et ArcGIS Online, plus modernes et collaboratifs.

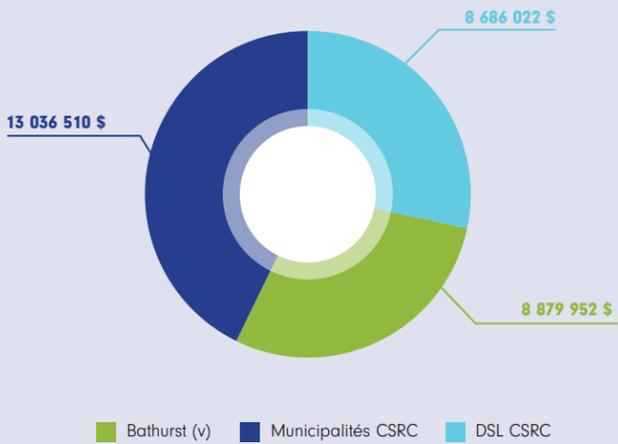


Logement et habitation

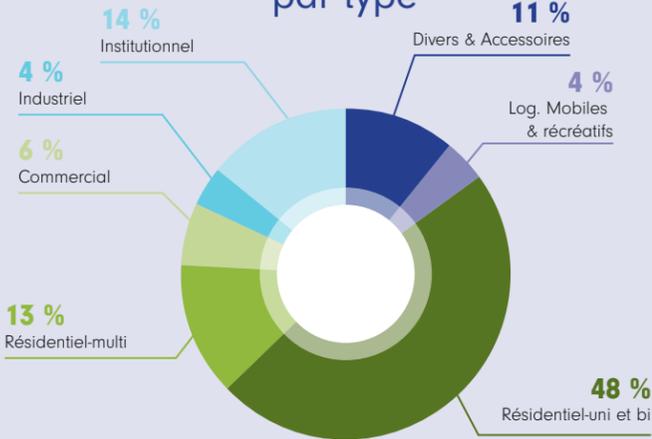
Le parc de logements dans la région Chaleur est très majoritairement composé de maisons individuelles isolées (non attenantes). À l'inverse, la proportion d'appartements dans les habitations multifamiliales est plus faible que la moyenne provinciale.

Le pourcentage de logements mis en location est plus faible que la moyenne provinciale. Ainsi, 77 % des unités de logement dans la région Chaleur sont occupées par leur propriétaire, comparativement à 74,4 % à l'échelle provinciale.

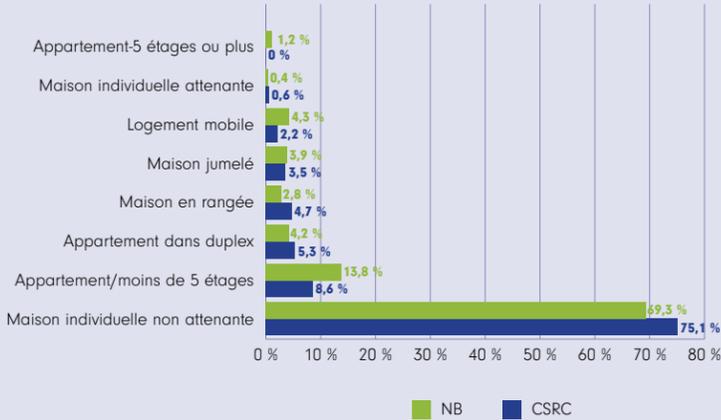
Valeur totale des permis de construction 2020



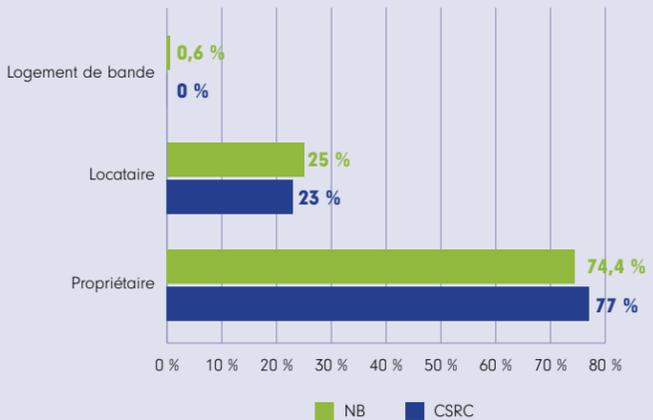
Permis de construction par type



Logements privés par type de construction résidentielle



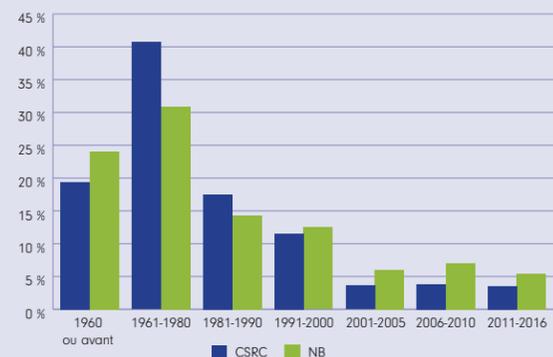
Mode d'occupation des logements





En comparaison avec le reste de la province, la plus grande proportion de logements privés occupés a été construite entre 1961 et 1990. Cette tendance s'est renversée depuis 1991 et va de pair avec la diminution du nombre de permis délivrés pour la construction de nouvelles habitations à logement unique. Le stock de logements privés occupés dans la région Chaleur est donc un peu plus vieux que celui de la province, alors que 78 % des logements privés ont été construits avant 1990, comparativement à 69 % pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Logements privés occupés par période de construction



Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)

Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme est composé de sept membres, tous des citoyens non élus. Chaque municipalité est représentée par un citoyen, alors que les DSL sont représentés par deux personnes. Chaque membre peut exercer un maximum de deux mandats d'une durée de quatre ans chacun. Les mandats sont décalés afin qu'il y ait toujours des membres expérimentés dans le groupe. Le comité est principalement responsable d'approuver les demandes de dérogation aux normes de zonage et de lotissement en vigueur. Le comité doit également donner son avis sur tout projet d'adoption ou d'amendement à un plan rural. Enfin, le comité dispose de certains pouvoirs en matière de permis temporaire et d'approbation des accès privés et des rues publiques.

Le comité est présidé par M. Patrick Mallet. M. Lévis Roy occupe la vice-présidence.

Comité consultatif régional en matière d'urbanisme, 2020

Membres	Représentants	Présences	Fin du Mandat (décembre...)
Alain Gauvin	Beresford	6 sur 6	2023
Elizabeth Lanteigne *	Belledune	0 sur 6	2021
Lévis Roy	DSL	5 sur 6	2021
Jeannot Gionet **	DSL	0 sur 6	2019
Patrick Mallet	Petit-Rocher	6 sur 6	2023
Paul Desjardins	Pointe-Verte	6 sur 6	2021
Jean-Louis Arseneau	Nigadoo	5 sur 6	2021

* Démissionné, juillet 2020

** Démissionné, mars 2020

En principe, le comité se rencontre le troisième mardi de chaque mois, à moins qu'aucune demande ne justifie la tenue d'une réunion. Le comité a tenu six réunions en 2020, au cours desquelles ont été étudiés trois projets d'amendements à un plan rural, afin d'émettre un avis aux autorités municipales ou provinciales concernées. Le comité a également étudié 16 demandes de dérogation à un plan rural. En tout et par tout, le comité a étudié 21 demandes dont en voici la compilation :

Décision du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU), 2020

		Accès privé, emplacement d'une rue publique	Avis sur projet de rezonage ou adoption d'un arrêté	Usage conditionnel	Approbation (permis) temporaire	Usage non conforme	Dérogations à un arrêté de zonage ou lotissement
Municipalité	Belledune	0	0	0	0	0	0
	Beresford	0	1	0	0	0	5
	Nigadoo	1	1	0	1	0	1
	Petit-Rocher	0	1	0	0	0	1
	Pointe-Verte	0	0	0	0	0	2
Paroisse	Allardville	0	0	0	0	0	2
	Bathurst	0	0	0	0	0	1
	Beresford	0	0	0	0	0	4
	New Bandon	0	0	0	0	0	0
Total		1	3	0	1	0	16

Plan régional d'adaptation aux changements climatiques

Le processus visant à doter la région Chaleur d'un plan d'adaptation aux changements climatiques va bon train. Débuté en 2017, ce projet vise à rendre les collectivités de la région Chaleur plus résilientes et mieux adaptées pour faire face aux impacts des changements climatiques. Cinq rapports ont été produits à ce jour. Deux rapports ont permis de poser un diagnostic de la situation à l'échelle régionale, soit celui de l'Institut de Recherche sur les zones côtières déposé en 2018 et celui de la firme WSP remise en 2019. En 2020, la firme WSP a proposé un cadre de planification et de réglementation afin de mieux encadrer l'aménagement du territoire dans les zones à risque.

En 2019, la firme RégeNord a produit un rapport touchant à l'érosion des côtes dans les municipalités de Petit-Rocher et de Nigadoo, et des DSL de Petit-Rocher Nord et de Petit-Rocher Sud. En 2020, la firme WSP a poursuivi le même travail pour les municipalités de Belledune et de Beresford. Ces études ont permis d'analyser le trait de côte afin de mesurer les taux historiques d'érosion et d'en faire une projection pour le futur. Ces projets ont été rendus possibles grâce à la contribution financière du Fonds en fiducie pour l'Environnement (FFE).

Un contrat a également été octroyé à la firme Géo Littoral afin d'analyser les traits de côte et les lignes de rivage du village de Nigadoo, des DSL de Janeville et de Salmon Beach, de même que des marais salés de Beresford. Finalement, un plan d'adaptation aux changements climatiques pour la ville de Beresford est en cours de préparation. Ce projet est réalisé à l'interne par le Service d'urbanisme en collaboration avec un groupe de travail mis sur pied par la Ville.

Les plus récents scénarios publiés en 2019 suggèrent une élévation du niveau de la mer plus haute que ce que les prévisions antérieures laissaient présager (R.J. Daigle Enviro). À partir de ces nouveaux scénarios, une cartographie des zones inondables le long des côtes a été préparée par la technicienne en géomatique de la CSR Chaleur, à l'aide de la technologie LIDAR.

L'ensemble de ce processus est chapeauté par le Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques composé de citoyens et de professionnels intéressés et concernés par ces phénomènes. Le mandat du comité est de conseiller le conseil d'administration de la CSR Chaleur sur toute question se rapportant à la planification et aux mesures d'adaptation et de résilience liées aux changements climatiques dans notre région.



Membres du Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques (CCRACC)

Nom	Représentant(e)	Expérience
Donald Gauvin, président du comité	CSR Chaleur	-
Brigitte Couturier	Représentante de la ville de Beresford	Conseillère municipale
Donald McLaughlin	Représentant de la ville de Bathurst	Technicien en urbanisme
Robert Gaudet	Représentant du village de Nigadoo	Conseiller municipal
Christian Boudreau	Représentant du village de Petit-Rocher	Contremaître des opérations d'eau et égouts
Jamie O'Rourke	Représentant du village de Belledune	Agriculture économique et développement communautaire
Ronnie Arseneau	Citoyen du village de Pointe-Verte	Retraité. Ancien gérant du service d'évaluation à SNB
Frederick Dion	Citoyen général	DG de l'association Francophone des Municipalités du NB
Raymond Bryar	Représentant DSL	Retraité. Ancien directeur du service de gestion des déchets solides de la CSR Chaleur
Jeffrey David	Citoyen général	Directeur de l'ingénierie Portuaire de Belledune
Robert Capozzi	Secrétariat des changements climatiques - MEGL	-



Comité de soutien

Nom	Représentant(e)
Dominique Bérubé	Géomorphologue côtier-MRNDE
Billie Chiasson	Coordinatrice de projet des Bassins Versants de la Baie des Chaleurs
Marc Bouffard	Directeur de la Planification de la CSR Chaleur
Mariette Hachey-Boudreau	Technicienne en SIG de la CSR Chaleur



Service de gestion des déchets solides

Services offerts

La Gestion des déchets solides de la CSRC fournit des services de gestion des déchets résidentiels et commerciaux à la région. Ces services sont fournis dans le cadre d'un programme de collecte et de recyclage des déchets. Nous exploitons un site d'enfouissement technique et une décharge pour les déchets de construction et de démolition (C&D). Nos services sur le site comprennent également un dépôt pour les déchets ménagers dangereux (DMD), une unité mobile de collecte des DMD et des déchets électroniques (e-déchets). Depuis 1995, le site d'enfouissement Red Pine offre des services d'élimination des déchets aux régions du Restigouche, de la Péninsule acadienne et du grand Miramichi. En outre, la Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM) s'est jointe à notre programme de recyclage en 2017.



Comité technique

La Division Déchets solides de la CSRC reçoit avis et conseils de son comité technique. Le rôle de ce comité est d'évaluer les exigences techniques relatives aux activités d'exploitation, de maintenance et de construction. Le comité s'est réuni deux (2) fois en 2020 pour étudier les sujets suivants :

- Travaux d'infrastructure 2020
- Mise à jour sur l'installation de production d'électricité
- Travaux d'infrastructure proposés pour 2021

Comité technique – Gestion des déchets solides

- Carole Caron, représentante des DSL, présidente (présente à 2/2 réunions)
- Charles Comeau, représentant des DSL (présent à 1 réunion – (remplacé par maire Jean Guy Grant)
- Jean Guy Grant, maire de Beresford (présent à 1 réunion)
- Rhéal Hébert, représentant du public (présent à 2/2 réunions)
- Paul Losier, représentant du public (présent à 2/2 réunions)

Enfouissement technique

La majorité des opérations de Gestion des déchets solides sont reliées à l'enfouissement, qui représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

Revenus et Statistiques sur les quantités de déchets gérées au site d'enfouissement – 2020

En 2020, la quantité totale de déchets reçus sur le site s'élevait à 77 328 tonnes métriques (tm), une baisse de 3,3 % vs 2019 (79 987 tm), dont 18 430 tm provenaient de la région Chaleur. Les quantités provenant du Grand Miramichi, de la Péninsule acadienne et du Restigouche ont atteint 58 898 tm. Les déchets de construction et de démolition (C&D) ont atteint 11 596 tm vs 13 276 tm en 2019, dont 6 434 tm provenaient de la région Chaleur. 1 442 tm de boues d'égout (1 402 tm en 2019) provenant de l'usine de traitement des eaux d'égout de la Ville de Bathurst ont été traitées. Donc, pour l'année 2020, les opérateurs du site d'enfouissement ont reçu et géré 90 366 tm de déchets, soit une baisse de 4 299 tm ou 4,6 % de moins qu'en 2019. Les revenus totaux d'enfouissement de Gestion des déchets solides ont été de 5 590 000 \$, soit une augmentation de 1,66 % vs 2019.

Tonnage région	2020 Tonnes métriques	2019 Tonnes métriques	2018 Tonnes métriques	2017 Tonnes métriques
Chaleur – Déchets ordinaires	18 430	18 558	18 436	17 724
CSRPA	24 711	26 682	24 757	25 952
CSR Restigouche	14 256	14 660	15 674	15 380
CSR Grand Miramichi	19 931	20 087	20 879	20 296
C&D	11 596	13 276	16 320	11 825
Boue d'égout Ville de Bathurst	1 442	1 402	1 532	1 416
TOTAL	90 366 tm	94 665 tm	97 598 tm	92 593 tm



Construction et démolition

La quantité de déchets de construction et démolition a diminué considérablement en 2020, une baisse de 12,7 % vs 2019, passant de 13 276 tm à 11 596 tm. La quantité de débris de C&D varie d'une année à l'autre, mais la pandémie n'a pas aidé la situation.



Contrôle environnemental

Puits de surveillance

Le site d'enfouissement Red Pine de Gestion des déchets solides est équipé de 20 puits d'observation et de 8 systèmes de drainage enfouis tout autour de la propriété. Des échantillons d'eau souterraine sont prélevés sur une base trimestrielle par une compagnie indépendante, Pollu-tech. Les prélèvements se font selon les normes en vigueur dans l'industrie. L'objectif du programme de contrôle est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels des opérations d'enfouissement sur les eaux de surface et souterraines dans le voisinage du site d'enfouissement. GEMTEC a été embauchée par la CSRC pour rédiger un rapport des activités de contrôle qui a ensuite été soumis au ministère de l'Environnement conformément à notre certificat d'agrément (CA).



Photo : Puit de surveillance n°102

Frais de déversement

En 2020, des frais de déversement unifiés de 65,00 \$/tm pour toutes les régions avaient été établis. Le tableau suivant illustre les divers frais de déversement appliqués au cours des 4 dernières années.



Veillez noter que la collecte et l'élimination des Déchets ménagers dangereux (DMD) et des e-déchets sont gratuites pour les citoyens de la région Chaleur.

Service	2020	2019	2018	2017
Déchets ordinaires CSR Chaleur	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
Déchets ordinaires CSR Grand Miramichi	65 \$	62 \$	58 \$	55,50 \$
Déchets ordinaires CSRPA	65 \$	62 \$	58 \$	55,50 \$
Déchets ordinaires CSR Restigouche	65 \$	62 \$	58 \$	55,50 \$
C&D - toutes les régions	32 \$	30 \$	30 \$	30 \$
Recyclables	40 \$	0 \$	0 \$	0 \$
DMD/E-DÉCHETS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Bassins de sédimentation

Toutes les eaux de ruissellement et lixiviats produits sont acheminés vers les bassins de sédimentation primaire et secondaire. L'eau est analysée sur une base trimestrielle pour mesurer le total des solides en suspension (TSS). Toute l'eau traitée au site de Red Pine est ensuite déversée dans le ruisseau Red Pine.





Traitement des lixiviats

Les lixiviats des opérations d'enfouissement sont analysés sur une base hebdomadaire à différents points d'échantillonnage afin de s'assurer d'atteindre un niveau de traitement optimum. Les échantillons de lixiviat brut et traité sont analysés pour être ensuite comparés afin de mesurer l'efficacité du système de traitement. Le système de traitement du lixiviat provenant du site d'enfouissement est composé d'un ensemble complexe de bassins d'aération et de bio filtre.



Les travaux d'infrastructure 2020 ont été confiés à Kenny's Trucking Ltd.



Installation de production d'électricité

En 2017, Énergie NB a signé une entente pour l'achat de 6 000 mégawattsheures d'électricité/année de la CSR Chaleur pendant les 20 prochaines années. L'énergie est produite par une génératrice actionnée par les biogaz. En 2020, l'unité a produit 4 806,636 mégawatts d'énergie, soit une diminution de 13 % par rapport à 2019 (5 529 mégawatts), pour un revenu total de 528 826 \$, ce qui représente une efficacité globale de 80,2 %. La diminution était principalement attribuable à une panne mécanique du générateur. Or, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 en ont compliqué la réparation, étant donné que le technicien provenait de l'extérieur de la province.



Recyclage

La protection de l'environnement est au cœur de nos opérations depuis de nombreuses années. Ayant effectué un virage au vert depuis 2008, nous intensifions nos efforts pour être à l'écoute de la communauté et pour offrir des services de qualité supérieure.

Collecte porte-à-porte des recyclables

Les matériaux recyclables des CSR Chaleur et du Grand Miramichi sont acheminés à la station de transbordement du site d'enfouissement Red Pine à Allardville. En 2020, les matières recyclables collectées sur les territoires de la CSRC et de la CSRGM ont été acheminées au centre de tri Eco360 à Moncton (Nouveau-Brunswick). Ce centre de tri est géré par la Commission des services régionaux du Sud-Est. En raison de la pandémie de COVID-19, le centre Eco360 a dû fermer son centre de tri du 30 mars au 15 juin 2020. Par conséquent, la collecte des matières recyclables dans la région Chaleur et le Grand Miramichi a également été suspendue pendant cette période. La CSRC a donc préparé plusieurs campagnes publicitaires pour informer et éduquer les résidents sur les différents services offerts à la population. Les résidents ont pu accéder aux fiches d'information sur les médias sociaux et sur la page Web du CSRC.



Dépenses en capital

Afin d'assurer l'efficacité durable des activités et opérations de Gestion des déchets solides au site d'enfouissement de Red Pine, la CSRC a investi en dépenses en immobilisations.

Infrastructures reliées à l'enfouissement

En 2020, comme à chaque année, le service de Gestion des déchets solides a procédé à la construction et à la maintenance des infrastructures nécessaires à l'opération de l'enfouissement technique des déchets.

Liste des travaux d'infrastructure effectués en 2020 :

Cellule 13

- La fermeture (phase 2 de 3) de la partie inférieure des faces est et nord;
- La mi-pente du chemin de service;

Cellule 14

- La construction de la cellule no. 14;
- Extension de la conduite de sortie de collecte de biogaz;
- Ces travaux d'infrastructure s'élevaient à 1 818 870 \$

Autres projets d'amélioration :

Afin de maximiser l'accès aux matériaux granulaires de la gravière Gordon Meadow, deux jours de paillage ont été effectués. Les travaux ont été réalisés par Atlantique Construction KB. Ltée. Le coût total s'élève à 8 280 \$ taxes incluses.

En raison d'une défaillance mécanique de notre pont-bascule, qui n'était pas réparable, la CSRC a dû procéder à un appel d'offres pour en construire un nouveau. Le contrat a été attribué à All-Weigh Systems pour la somme de 87 740,40 \$ taxes incluses et le nouveau pont-bascule a pu être installé en septembre 2020.





Tableau 1 – Quantités de matériaux recyclables reçus à Red Pine depuis 2017

Région	2020	2019	2018	2017
Chaleur	1 312 tm	1 636 tm	1 723 tm	1 829 tm
Grand Miramichi	1 265 tm	1 520 tm	1 590 tm	1 640 tm
TOTAL	2 577 tm	3 156 tm	3 313 tm	3 469 tm

Tableau 2 – Proportion de matériaux recyclables vs déchets collectés en porte-à-porte dans la région Chaleur

Région	Matériaux recyclables (tm)	Déchets (tm)	Total (tm)	Matériaux recyclables (%)
Bathurst	391	3 063	3 454	11,3
Belledune	51	473	524	10,8
Beresford	173	1 332	1 505	11,5
Nigadoo	37	333	370	10,0
Petit-Rocher	94	680	774	12,2
Pointe-Verte	44	329	373	11,8
C1 – Dunlop à Free Grant	130	1 036	1 166	11,2
C2 – Tétagouche Nord et Sud	104	831	935	11,2
C3 – Madran à Tremblay	94	927	1 021	9,2
C4 – Big River à Goodwin Mill	52	520	572	9,1
C5 – Allardville à Saint-Sauveur	58	524	582	10,0
C6 – Salmon Beach à Pokeshaw	45	354	399	11,3
Première Nation Pabineau	3	103	106	2,9
ICI	36	7 924	7 960	0,5
Région Chaleur	1 312	18 429	19 741	6,6

Autres services de détournement de déchets

Nos communications continuent d'avoir un impact sur tous nos services de détournement de déchets, particulièrement en ce qui a trait à la participation citoyenne à la collecte des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.



DMD

En 2020, le CSRC a dû annuler toutes les collectes mobiles de déchets ménagers dangereux en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, les résidents de la région Chaleur pouvaient toujours déposer leur DMD au site d'enfouissement de Red Pine, gratuitement, pendant les heures normales de bureau.

Voici une liste des matériaux reçus en 2020 dans le cadre du programme de collecte de DMD de la CSRC :

Matériaux	2020	2019	2018
Acides	80 l	80 l	400 l
Bases	160 l	400 l	1 280 l
Liquides inflammables	2 080 l	4 640 l	10 160 l
Liquides comburants	160 l	240 l	560 l
Pesticides	80 l	240 l	560 l
Aérosols inflammables	480 l	480 l	1 680 l
Peinture en aérosol	320 l	1 280 l	1 680 l
Propane (camping)	240 l	570 l	2 000 l
Piles	3 300 kg	600 kg	900 kg
Peinture	7 920 l	25 520 l	51 040 l
Carburants/essence	410 l	820 l	1 435 l
Antigel	1 025 l	1 150 l	2 255 l
Huile usée	3 000 l	7 000 l	13 000 l
Réservoirs de propane	600 l	2 150 l	4 660 l
Batteries (auto)	360 kg	1 342 kg	2 052 kg



E-déchets

La CSRC a continué d'accepter les déchets électroniques résidentiels en 2020. La collecte se fait à longueur d'année via un dépôt sur le site de Red Pine, mais notre unité de collecte mobile de DMD a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. Le dépôt de déchets électroniques est gratuit pour tous les citoyens de la région Chaleur. Le volume de déchets électroniques envoyés au recyclage en 2020 a diminué par rapport à 2019, avec un total de 28,18 tm recyclés. La baisse est principalement due à l'annulation de la collecte mobile des déchets électroniques en 2020.

ANNÉE	TOTAL RECYCLÉ
2020	28,18 tm
2019	42,99 tm
2018	36,71 tm

Encorp Atlantique Inc.

Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a été établi en 1992 afin de réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Tous les récipients consignés ramassés lors de la collecte porte-à-porte dans le cadre du programme de recyclage sont triés au centre de tri Eco360, à Moncton, N.-B. Une fois triés, ils sont expédiés au N.-B. pour recyclage à l'un des centres de remboursement d'Encorp Atlantique Inc. En 2020, en tout, 902 600 récipients ont été recyclés dans le cadre de ce programme pour un revenu total de 45 130 \$.

L'Atlantic Dairy Council

Le 1^{er} septembre 2016, dans le cadre de son programme de recyclage, la CSRC a signé une entente de 10 ans avec L'Atlantic Dairy Council (ADC) pour le recyclage de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche. La Commission s'engage à faire la collecte de cartons de lait liquide dans le cadre de son programme de recyclage et de les envoyer au centre de tri. De son côté, L'ADC s'engage à payer des frais directs de recyclage de 260 \$/tm de fibres plastifiées collectées dans la région Chaleur, plus 159,25 \$/tm de fibres plastifiées traitées à notre centre de recyclage. En 2020, 14,436 tm ont été collectées et traitées dans la région Chaleur et 13,919 tm ont été traitées dans la région du Grand Miramichi. Le revenu total reçu en 2020 était de 8 269 \$.

Le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick

En avril 2020, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a dévoilé les projets qui seraient soutenus par le 2020-2021 Fonds de fiducie pour l'Environnement. La CSRC a reçu des fonds pour les projets suivants :

- Programme de sensibilisation au recyclage et à la gestion des déchets – 40 000 \$

Le but principal de ce projet était de sensibiliser et d'éduquer le secteur ICI (institutionnel, commercial et industriel) afin d'augmenter le taux de diversion au sein des entreprises. En raison des restrictions causées par la pandémie, nous n'avons pas été en mesure de rencontrer toutes les entreprises de la région. En revanche, nous avons développé des outils pouvant aider les entreprises à accéder à des services auxquels elles n'avaient pas droit auparavant.

Dans ce contexte, nous avons modifié notre approche afin de nous laisser plus de temps pour informer la communauté d'affaires avant de procéder aux changements des services offerts.

Notre projet ne représente qu'un premier pas dans la bonne direction! En effet, notre action implique une discussion et une démarche qui concernent l'ensemble

de notre communauté. La première phase, celle qui se termine le 31 mars 2021, comprend des communications pour amener nos citoyens à en discuter entre eux, avec leur patron, avec le gestionnaire de l'aréna, du cinéma, de l'hôpital, etc.

La deuxième phase engagera la communauté d'affaires à un autre niveau, en proposant de les accompagner vers des solutions. Lors de la prochaine étape et lorsque la pandémie de COVID-19 sera maîtrisée, nous proposerons donc de rencontrer les représentants du secteur ICI dans le cadre de séances d'information où nous proposerons des solutions pratico-pratiques aux questions soulevées. Nous pourrions également faciliter l'achat de bacs de récupération en groupe afin de faire bénéficier les participants d'économies d'échelle.

- Éducation et sensibilisation du public aux programmes de contournement des déchets – 30 000 \$

Ce projet consistait à faire la promotion et la sensibilisation de tous les programmes de diversion des déchets offerts par la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC). La sensibilisation continue est un processus qui offre de très bons résultats.

Par exemple, la collecte des matières recyclables dans les écoles, qui est offerte avec l'aide du financement du FFE, va très bien. La quantité de matières recyclables en provenance des écoles ne cessent d'augmenter.

L'application Chaleur Recollect est très appréciée de la population et semble être de plus en plus un outil indispensable pour les citoyens. Nous comptons

maintenant tout près de 3 960 utilisateurs, une augmentation de près de 900 par rapport à l'année dernière. Depuis 2018, environ 1 700 adresses supplémentaires ont été ajoutées à l'application ce qui équivaut à une augmentation de 41 %!

Ce projet nous aide à augmenter notre présence sur les médias sociaux et sur les diverses plateformes Web. Nous devons suivre les dernières tendances technologiques pour être en mesure de rejoindre notre clientèle cible : les jeunes de la région.

- Renouvellement du programme de récupération des piles et des ampoules fluocompactes – 10 000 \$

Afin de réduire la quantité de mercure enfouie ou que l'on retrouve dans l'environnement, la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) invite les citoyens de la région Chaleur à récupérer leurs piles et leurs ampoules fluocompactes et à les recycler de façon sécuritaire. Pour que le service de collecte soit accessible, la CSRC a développé des partenariats avec une vingtaine d'entreprises de la région afin qu'elles acceptent que des bacs de récupération soient installés à l'intérieur de leur commerce.

Ce projet consistait à élargir le programme de collecte des piles et des ampoules existant de sorte que tous les types d'ampoules et de piles susceptibles de se retrouver dans les résidences puissent dorénavant être collectés. De plus, la CSRC a augmenté le nombre de points de dépôts afin de rendre la collecte plus accessible aux citoyens de la région.



Photo – Kiosque de la CSRC à l'exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford 2018

Communication, sensibilisation accrue, mobilisation, participation, modification des comportements

Depuis plusieurs années, nous accordons plus d'importance à la communication avec nos citoyens. Nous sommes présents dans les communautés via divers moyens pour éduquer davantage nos citoyens sur l'importance d'une gestion écoresponsable des déchets. Par exemple, nous participons à plusieurs activités éducatives dans les écoles et au CCNB, campus de Bathurst. En plus d'offrir aux jeunes une panoplie de présentations reliées au détournement des déchets, nous dispensons des ateliers de compostage dans plusieurs municipalités au printemps et à l'automne. Nous nous efforçons d'être actifs dans nos communautés en nous servant d'une variété de modes de communication et d'activités. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 en 2020, les présentations en personne ont dû être suspendues, mais nous espérons que la situation changera dans un proche avenir.

Ressources humaines

Les relations de travail entre les employés syndiqués et les représentants de la direction ont été très difficiles en 2020. Après une impasse, déclarée par le médiateur provincial en janvier 2020, une ordonnance de lock-out a été signifiée aux employés syndiqués par la direction le 13 février 2020. Après plus de cinq mois de lock-out pour la section locale 4193 du SCFP, une entente de principe a finalement été conclue le 17 juillet 2020 et les employés ont repris le travail le 4 août 2020. Je tiens à remercier sincèrement tous nos employés pour leur travail acharné et leur engagement, surtout après cette période difficile.

Après 18 ans de service, le directeur des opérations, Robert Boulay, a décidé de prendre sa retraite le 31 juillet 2020. Son dévouement et sa contribution auront été marqués tout au long de sa carrière par les mesures progressistes qu'il a mises en place au site d'enfouissement de Red Pine. Nous sommes ainsi très fiers et reconnaissants du travail qu'il a accompli au fil des ans.

Liste des employés

Dayna Carroll, directrice gestion des déchets solides

Claudia Gionet, secrétaire
Jacqueline Raïche, réceptionniste
Stéphanie Richard, opératrice de balance

Ricky Chiasson, gardien de sécurité
René Paulin, gardien de sécurité
Marc André Plourde, gardien de sécurité

Jonathan Plourde, gestionnaire en environnement

Yvon Richard, technicien en environnement

Andrew Rice, gestionnaires des opérations

André Plourde, superviseur des opérations
Sylvain Parisé, responsable à l'entretien

Conrad Larocque, opérateur d'équipement lourd
Bruno LeBouthillier, opérateur d'équipement lourd
Serge Plourde, opérateur d'équipement lourd

Éric Doucet, opérateur d'équipement lourd
Conrad Larocque, opérateur d'équipement lourd
Bruno LeBouthillier, opérateur d'équipement lourd

Bernard Guignard, journalier
Michel Hachey, journalier
Martin Noël, journalier
Irénee Didier Plourde, journalier
Jimmy Lee Mazerolle, journalier
Stéphane Robichaud, journalier

Denis Comeau, journalier saisonnier
Norbert Gionet, journalier saisonnier

Michel Robichaud, occasionnel
Gabriel Savoie, occasionnel
Mikael Plourde, employé sous probation

Office du tourisme Chaleur

Mandat

La mission de l'Office du tourisme Chaleur est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

Les divers champs d'intervention sont :

- La communication, le marketing et la promotion de la région;
- L'éducation et la sensibilisation, autant dans la région qu'à l'extérieur;
- La représentation et les partenariats touristiques;

Le personnel de l'Office est composé de :

- Janine Daigle, Directrice
- Mylène Doucet, Coordonnatrice en Marketing et Communication

Plan d'action 2020-2021

L'Office du tourisme a ajusté son plan d'action face aux nouveaux défis liés à la pandémie et s'est concentré sur une stratégie de « staycation ». Les objectifs collectifs de l'industrie du tourisme et le plan d'action sont les suivants :

- Augmenter l'attractivité de la région Chaleur;
- Améliorer l'image de la région Chaleur en tant que destination;
- Attirer de nouveaux visiteurs du sud du N.-B. et des provinces maritimes;
- Attirer de nouveaux visiteurs et les inciter à rester plus longtemps;
- Offrir du soutien aux exploitants de la région.

Six piliers majeurs :

- Marque
- Recherche
- Communication
- Leadership
- Infrastructure
- Innovation

Comité du tourisme Chaleur

Mandat

Sous l'approbation du conseil d'administration (CA) de la CSRC, ce comité permanent est chargé de conseiller la directrice de l'Office du tourisme Chaleur sur le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

Le comité est composé de 10 membres nommés par la CSRC par voie de résolution, afin de combler les champs d'expertise suivant : festivals, restauration, hébergement, expérience/activités, attractions, centre d'information pour les visiteurs et organismes régionaux. Les personnes seraient sélectionnées comme suit :

- Un (1) membre du CA de la CSRC qui agit comme président du comité;
- Sept (7) représentants des municipalités (un par municipalité et deux pour Bathurst). Ces représentants sont recommandés par les municipalités respectives parmi leurs exploitants ou organismes touristiques;
- Deux (2) représentants pour les DSL (la méthode de nomination de ces personnes est déterminée par le ministère des Gouvernements locaux).

Les membres doivent être capables de faire preuve d'objectivité et d'ouverture d'esprit afin de représenter et de défendre les intérêts de la région avant tout.

Le personnel de soutien est composé de la directrice et la coordonnatrice en marketing et en communication de l'Office du tourisme Chaleur.

Le Comité du tourisme Chaleur s'est réuni trois fois en 2020 pour discuter des sujets suivants :

- Plan d'action 2020-2021
- Partenariat avec l'Odyssée du Nord et Tourisme N.-B.
- Guide touristique
- Stratégie Marketing
- Budget et indicateurs clés de performance (ICP)
- Développement de produits

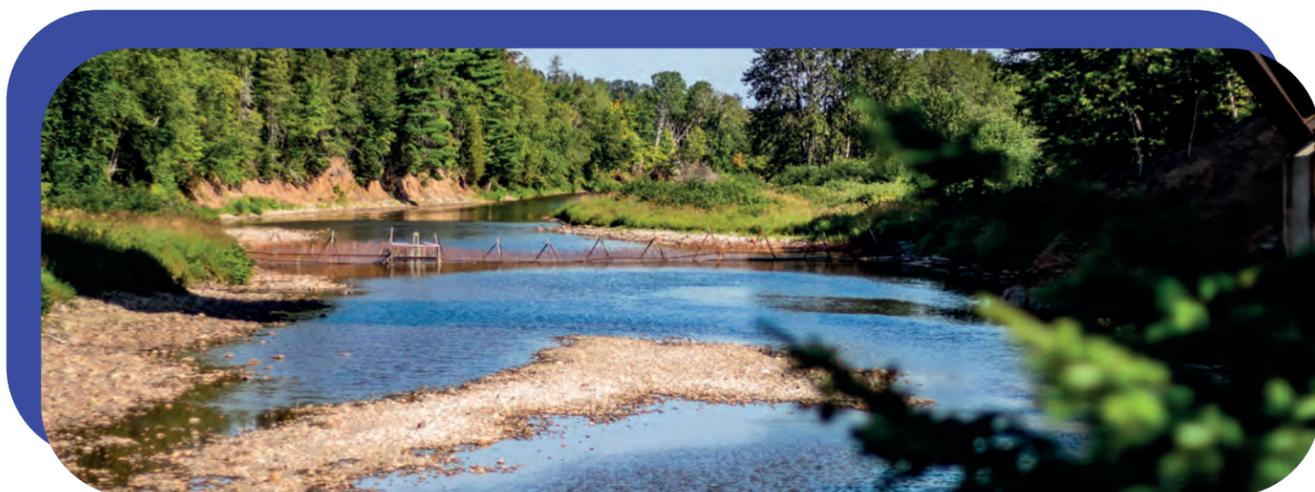




Les membres du comité sont :

Nom	Représentant	Présence	Mandat
Barbara Thibodeau	Pointe-Verte	5/5	Année entière (2020)
Isabelle Morrier	Évènements Bathurst Chaleur	3/4	Mandat terminé en octobre 2020
Lee Stever	CSRC	3/3	Membre depuis juin 2020
Guy-Laine Legacy	Beresford	3/3	Membre depuis juin 2020
Emilie Dilhac	Nigadoo	3/3	Membre depuis juin 2020
Al Nazir	Bathurst	3/3	Membre depuis juin 2020
Patricia Salter	DSL	3/3	Membre depuis juin 2020
Jim Fournier	Sentiers verts Chaleur	2/2	Mandat terminé en juin 2020
Julie Walton	DSL	2/2	Mandat terminé en juin 2020
Kim Chamberlain	Bathurst	1/2	Mandat terminé en juin 2020
Emmie Flanagan	Belledune	1/2	Mandat terminé en juin 2020
George Frachon	Nigadoo	1/2	Mandat terminé en juin 2020
Luc Foulem	Bathurst	0/2	Mandat terminé en juin 2020
Vincent Poirier	Beresford	1/2	Mandat terminé en juin 2020

Après une révision du mandat et de la composition du comité, une nouvelle équipe de membres a été nommée par les municipalités et les DSL en juin. À la fin de décembre, Belledune, Petit-Rocher, ainsi qu'un siège du DSL et de Bathurst étaient vacants.



La Marque (Branding)

Malgré de nombreux défis causés par la pandémie de COVID-19, y compris la nécessité de cesser ou de ralentir considérablement les publications, les comptes de médias sociaux de Tourisme Chaleur parviennent à obtenir d'excellents résultats.

Instagram

- Le nombre de nos publications s'élève à 153 sur cette plateforme, en plus des histoires (« stories »).
- Beaucoup plus d'histoires impliquant des jeux-questionnaires pour découvrir la région ont été créés cette année, ce qui a augmenté le nombre d'interactions.
- Au cours de 2020, l'Office a vu le nombre de ses abonnés augmenter d'approximativement 25 %.

Facebook

La page Facebook « Tourisme Chaleur Tourism » a vu son nombre d'abonnés augmenter de 33 % en 2020 : une meilleure croissance qu'en 2019.

- 178 événements ont été partagés.
- 8 séries hebdomadaires de « profils d'entreprise » ont été créées, soit une portée organique totale de 86 041 utilisateurs et ayant fait l'objet de 488 partages. Ces chiffres continuent d'augmenter, car les séries demeurent disponibles en ligne.
- En 2020, la page Facebook a atteint une portée totale de 2 547 894 : 35 % de portée organique et 65 % d'annonces payées, soit une augmentation de 70 % comparativement à l'année précédente.



Site Web et Google Ads

Un total de 8 histoires ont été créées sur le site Web afin de continuer les efforts en vue de positionner la région d'une façon avantageuse sur les moteurs de recherche comme Google.

www.tourismechaleur.ca/fr/stories

Pour s'adapter à la situation liée à la crise sanitaire, un concept pandémique de géorepérage a été élaboré, afin de répartir les campagnes du N.-B. en zones et de permettre de s'adapter aux bulles.

- Le nombre total de visiteurs sur notre site Web (71 192) a augmenté de 65,8 % comparativement à 2019.
- Le site Web a été consulté 139 865 fois, soit 28,2 % de plus qu'en 2019.
- Le référencement naturel a augmenté de 71,5 % comparativement à l'année précédente, avec une portée de 494 000 impressions, suivie de 8 980 clics, soit une augmentation de 58,9 %.

Contrairement à l'année précédente, en raison des restrictions en matière de voyage, à partir d'avril, toutes les publicités ont été dirigées vers les provinces de l'Atlantique plutôt que vers le Québec et l'Ontario. Il s'avère donc difficile de comparer les données statistiques de l'année 2020 avec les années précédentes, car la clientèle cible n'était pas la même.

Trois différents types de campagnes publicitaires ont été développés afin de faire connaître la marque, en dirigeant les gens vers le site Web : affichage, recherche et vidéos sur Google. Les campagnes ont été créées sous les thèmes « C'est TON Aventure », « Vacances » et « Tombez en amour... » pour chacune des saisons d'été, d'automne et d'hiver, mettant en relief les plages, les sentiers verts, le quad, la motoneige, le golf, les magasins locaux, etc.



L'Office a réussi à comptabiliser 487 abonnés supplémentaires à son infolettre.

Les annonces sur Google se sont révélées être le moyen le plus rentable de promouvoir la marque Chaleur. Nos campagnes ont été plus agressives que l'année précédente. Celles-ci ont suscité 8,2 millions d'impressions (une augmentation de 65 % par rapport à 2019) et plus de 43 000 interactions avec la marque Chaleur :

Affichage Google : 7,6 millions d'impressions
 Google Vidéos : 244 000 impressions
 Recherche Google : 312 000 impressions

Marketing

La région Chaleur a été présentée dans divers articles, blogues et émissions. Pour en nommer quelques-uns :

- L'Office a aidé à coordonner la visite de l'équipe de la chaîne Évasion du Groupe TVA pour l'émission « Direction la mer » qui a été diffusée à l'automne 2020.
- L'Office a créé un partenariat avec la Famille LeBlanc pour la création de cinq vidéos musicales en visitant différents endroits de la région. Ces vidéos ont été publiées sur notre page Facebook et ont eu un énorme succès : 102 000 personnes rejointes et 991 partages.
- Fotofibre a partagé son blogue sur sa visite dans la région Chaleur via le projet KA.NA.DA.
- En partenariat avec le Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (RDÉE), quelques-uns de nos produits locaux ont été ajoutés sur le site Internet Le Corridor, une plateforme canadienne du patrimoine, de la culture et du tourisme francophone.

Autres

- Un partenariat important a été conclu avec CTV pour la mise en ondes de vidéos de 15 secondes sur une période de 8 semaines, soit environ 5 008 000 impressions à l'intention des adultes de 35 ans et plus dans les provinces maritimes. Une vidéo présentait toutes les activités à faire dans la région, tandis que l'autre était axée sur le marché de la motoneige.
- 20 000 guides et cartes ont été imprimés et distribués tout au long de la pandémie dans la mesure du possible. Le matériel qui n'a pu être distribué sera utilisé en appui à la nouvelle et passionnante brochure de 2021.
- L'Office a acheté une annonce en page de couverture de l'édition d'avril de la version française du magazine Sélection du Reader's Digest. La portée du magazine est de 442 000.



Communication

Lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé, l'Office a communiqué des mises à jour hebdomadaires sur la situation aux opérateurs, en leur relayant les informations disponibles auprès de différents organismes et du gouvernement, et en leur offrant autant de soutien que possible.

Infrastructure

Sept affiches à Bathurst ont été modifiées afin d'y ajouter le logo de la région Chaleur, un changement bien accepté par la communauté.

Trois panneaux routiers ont été placés dans la Péninsule acadienne (Tracadie, Shippagan et Caraquet) ainsi que deux à Miramichi pour une période de huit semaines.



Recherche

L'Office a embauché deux étudiants dans le cadre du programme SEED afin de faire des sondages pour calculer le rendement des investissements dans le tourisme de la région Chaleur. En raison de la pandémie de COVID-19, le nombre de sondages réalisés est de loin inférieur à notre objectif initial qui était de 400 à 800 sondages. Nous en avons effectué 110 sondages contenant des données importantes nous permettant d'analyser le comportement des touristes durant la pandémie.

L'Office a travaillé avec un consultant afin de rassembler toutes les statistiques pour le calcul du rendement des investissements. Un rapport préliminaire a été soumis à l'Office et sera présenté au CA au cours de la nouvelle année.

Sondage du Sentier Nepisiguit Mi'gmaq (SNMT)

Selon les statistiques et les observations, les touristes partaient en voyage à la dernière minute souvent pour des séjours de courtes durées. Les sports de plein air et d'aventure étaient parmi les activités les plus prisées. D'après un sondage réalisé par le SNMT, leur trafic a augmenté de plus de 400 %, générant des achats locaux de la part des répondants dans les hôtels (10 %), les restaurants (40 %) et les magasins (64 %).

Il s'agit de retombées économiques probantes pour la région qui ne feront qu'augmenter avec le temps.

Taux d'occupation

Le secteur hôtelier de la région Chaleur a connu un recul important de son taux d'occupation depuis le début de la pandémie. Le taux d'occupation enregistré par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick affiche une diminution de 54 % en 2020. Les mois d'avril à juillet ont été les plus durement touchés avec une baisse de 76 %, une tendance similaire ayant également été observée dans l'ensemble de la province et à travers le monde.

AirBNB : Croissance de la demande



AirBNB

Voici un tableau des tendances de demandes pour les hébergements d'Airbnb dans la région. Bien que le nombre d'hébergements disponibles ne soit pas très élevé, les inscriptions actives ont augmenté de 21 % par rapport à 2019.





Leadership

Partenariats

Les partenariats ont été renforcés cette année alors que les communications avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick se sont grandement améliorées. Plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu tout au long de l'année entre l'Office et divers autres groupes, dont la Chambre de commerce Chaleur, l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick, le RDÉE, etc.

Comité consultatif provincial du tourisme : À la suite d'une rencontre locale avec les membres du Comité du tourisme Chaleur et une équipe du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, dont Mme Yennah Hurley, sous-ministre du Tourisme, pour discuter des forces et des faiblesses de notre région, la directrice de l'Office du tourisme Chaleur a participé à deux réunions avec le comité consultatif, où elle a été nommée pour représenter la région Chaleur. Ce comité a travaillé sur une stratégie de plan de relance pour l'industrie touristique.

Odysée du Nord

Les partenaires de l'Odysée du Nord proviennent d'Edmundston, de Campbellton, de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne.

- Une publicité a été créée en lien avec la publication de l'histoire intitulée « Top 20 de choses à faire sur l'Odysée du Nord ».
- Des panneaux ont été placés dans les régions de Moncton, Dieppe, Saint John et Fredericton pendant 12 semaines, dont 4 semaines pour chacune des saisons d'été, d'automne et d'hiver.
- L'Office a participé au Salon de la moto de Montréal avec l'équipe de l'Odysée du Nord et a reçu plus de 33 000 visiteurs.
- Une campagne à la radio présentant des forfaits pour des séjours dans le nord du N.-B. a été créée avec les partenaires, dont Destination Sud-Est Nouveau-Brunswick. Elle a été diffusée pendant trois semaines sur les ondes des radios suivantes : CJSE, CJVA, CKLE et Frontière FM.



Évènements

Quelque 20 000 guides ont été imprimés au début janvier. Plus de 50 participants ont assisté au lancement qui s'est tenu au Danny's Inn à Beresford le 21 janvier.



Innovation

Pour soutenir les entreprises durant la pandémie, l'Office a organisé plusieurs concours en ligne afin d'encourager le magasinage local. Pour cette même raison, l'Office s'est aussi joint à la Ville de Bathurst en vue d'aider à l'organisation d'un projet pilote intitulé PassEport Bathurst. Environ 200 participants ont pris part à cet évènement de 8 semaines, qui consistait à explorer des sites d'intérêt uniques à Bathurst. Les principaux objectifs de PassEport Bathurst étaient non seulement de proposer des défis autoguidés et d'amener les habitants locaux à en apprendre davantage sur leur propre région, mais aussi de contribuer à créer des ambassadeurs pour la région.



Population

Le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur comprend six municipalités et quatre paroisses réparties en quinze Districts de services locaux (DSL). La majeure partie de la région Chaleur est comprise dans le comté de Gloucester qui englobe également le territoire de la CSR Péninsule acadienne. Une partie du village de Belledune se trouve à l'intérieur du comté de Restigouche. En 2016, la CSR Chaleur comptait une population de 35 489 résidents, soit 4,7 % de la population du Nouveau-Brunswick. La population de la région Chaleur est en constant déclin depuis plusieurs décennies maintenant. Entre 2001 et 2016, la région Chaleur a perdu 3 622 habitants, soit 9,3 % de sa population, alors que le Nouveau-Brunswick enregistrait un gain de 2,4 %. Ce déclin a été plus prononcé dans la région Chaleur que dans l'ensemble du comté de Gloucester, qui a pour sa part enregistré une baisse de 5,4 %. Entre 2006 et 2016, la baisse a été de 5,1 %. Néanmoins, ce déclin a été moins prononcé au cours des deux dernières périodes de recensement, comparativement au cycle de 2001 et 2006.

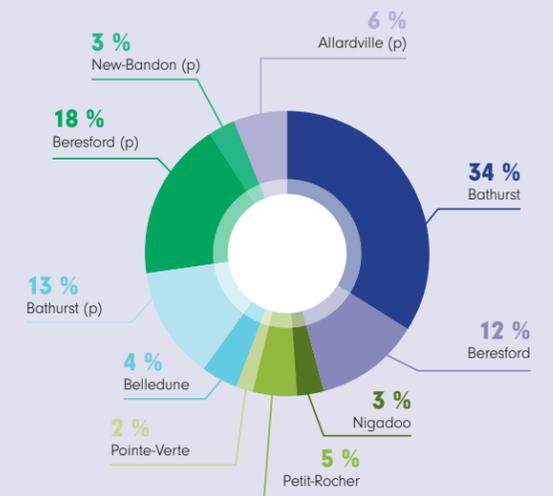
Variation de la population



Répartition de la population

À elle seule, la ville de Bathurst représente près du tiers de la population de la région Chaleur, suivie des paroisses de Beresford (18 %) et de Bathurst (13 %). La ville de Beresford vient au quatrième rang avec 12 % de la population régionale. Les quatre municipalités de la B.N.P.P. et Belledune constituent 27 % de la population régionale, comparativement à 40 % pour les quatre paroisses.

Répartition de la population 2016



Langues

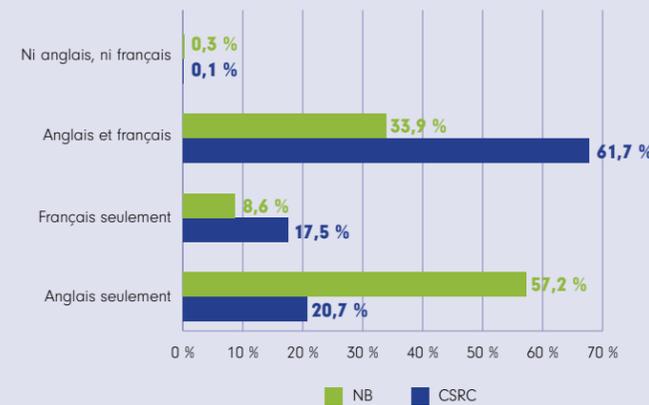
La très grande majorité de la population de la région Chaleur a une connaissance des deux langues officielles, avec un taux de 61,7 %. Ce taux est largement supérieur à celui de la province où 34 % de la population est bilingue.

Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison avec un taux de 61,6 %, comparativement à 16 % à l'échelle provinciale.

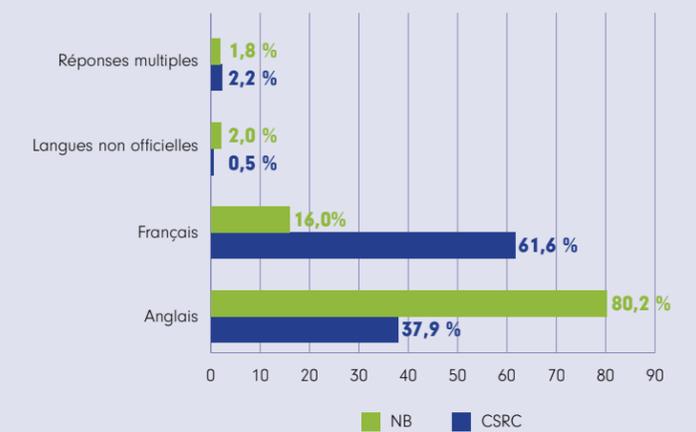
Variation de la population 2001 à 2016

	CSR Chaleur	Gloucester	NB
Population 2016	35 489	78 444	747 101
Population 2011	36 459	79 943	751 171
Population 2006	37 383	78 948	729 997
Population 2001	39 111	82 929	729 498
Superficie	3 297,27	4 743,67	71 388
Densité (2016)	10,8	16,5	10,5
Total des logements privés	17 932	38 789	359 721
Logements privés occupés par résidents habituels	16 057	3 401	319 773
Variation 2011-2016	- 2,7 %	- 1,9 %	- 0,5 %
Variation 2006-2011	- 2,5 %	1,3 %	2,9 %
Variation 2001-2006	- 4,4 %	- 4,8 %	0,1 %
Variation 2006-2016	- 5,1 %	- 0,6 %	- 2,3 %
Variation 2001-2016	- 9,3 %	- 5,4 %	2,4 %

Connaissance des langues officielles



Langue le plus souvent parlée à la maison





COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2020

Veillez signer et retourner à
ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 26.

1.
Commission de services régionaux Chaleur
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

Jocelyne Hachey
Directrice général



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100
Bathurst, NB
E2A 4Z6
Tel: 506 546-1450
Fax: 506 546-9950
Info.Bathurst@apallp.com
www.apallp.com

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

2.

À la directrice générale
et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, et les états des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidés, de la variation de la dette nette consolidé et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2020, ainsi que les résultats de son exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB



202 Pleasant Street
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

Membre du groupe  Member of The AC Group
De firmes comptables indépendantes limitée • Of Independent Accounting Firms Limited

3.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (SUITE)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, NB

Le 21 avril 2021

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Comptables professionnels agréés



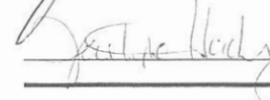
COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	(Non-audit) Budget Note 24	2020 Actuel	2019 Actuel
REVENUS (Note 25)			
Vente de services	5 396 493 \$	5 234 121 \$	4 901 598 \$
Frais facturés aux membres	2 081 002	2 180 475	2 364 362
Autres revenus	129 000	220 273	331 443
Intérêts	189 129	197 073	182 864
	7 795 624	7 831 942	7 780 267
DÉPENSES (Note 26)			
Administration	2 124 672	1 053 114	858 598
Services financiers	302 477	296 913	326 530
Gouvernance	44 500	33 172	35 694
Services de planification et inspection des bâtiments	522 641	475 028	471 745
Coûts après clôture	599 018	600 644	541 394
Installations de production d'électricité	328 330	318 895	288 341
Services de gestion des déchets solides	3 460 976	4 051 549	4 252 494
Tourisme	326 940	363 893	378 193
	7 709 554	7 193 208	7 152 989
SURPLUS ANNUEL (Note 21)	86 070 \$	638 734	627 278
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		12 938 397	12 311 119
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		13 577 131 \$	12 938 397 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
État de la situation financière consolidé
Au 31 décembre

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (Note 3)	614 610 \$	2 953 512 \$
Investissements (Note 4)	2 719 548	34 349
Comptes à recevoir	604 424	565 295
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)	91 361	63 216
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)	219 100	141 400
Actifs au plan d'éducation et de communication (Note 6)	190 606	188 304
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	71 436	69 943
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)	6 747 248	6 162 224
	11 258 333	10 178 243
PASSIFS		
Emprunts bancaires (Note 9)	757 689	550 724
Comptes à payer et frais courus	433 142	342 090
Dette à long terme (Note 10)	8 164 000	8 244 000
Congés de maladie courus (Note 11)	190 000	190 000
Revenus perçus d'avance (Note 13)	88 856	86 553
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	71 436	69 943
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 14)	6 721 660	6 137 642
	16 426 783	15 620 952
DETTE NETTE (Page 6)	(5 168 450)	(5 442 709)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 20)	43 930 217	41 967 008
Amortissement cumulé	(25 222 862)	(23 585 902)
	18 707 355	18 381 106
Frais payés d'avance	38 226	-
	18 745 581	18 381 106
SURPLUS ACCUMULÉ	13 577 131 \$	12 938 397 \$

Approuvé au nom du conseil:

 Administrateur
 Administrateur



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR		
État de la variation de la dette nette consolidé		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
Surplus annuel	638 734 \$	627 278 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 963 209)	(1 819 135)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 636 960	1 773 431
Acquisition des charges payées d'avance	(38 226)	-
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	274 259	581 574
DETTE NETTE, début de l'exercice	(5 442 709)	(6 024 283)
DETTE NETTE, fin de l'exercice	(5 168 450)\$	(5 442 709)\$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR		
État des flux de trésorerie consolidé		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS		
Surplus annuel	638 734 \$	627 278 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 636 960	1 773 431
Comptes à recevoir	(39 129)	(87 700)
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	(28 145)	390 937
Charges payées d'avance	(38 226)	-
Comptes à payer et frais courus	91 052	(202 293)
Variations dans les revenus perçus d'avance	2 303	(48 642)
Variation dans les congés de maladie courus	-	22 300
Variation de l'actif pour allocation de retraite	(77 700)	9 600
	2 185 849	2 484 911
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 963 209)	(1 819 135)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	206 965	520 181
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	584 018	541 394
Remboursement de la dette à long terme	(1 022 000)	(767 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	942 000	-
	710 983	294 575
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Variation dans les investissements	(2 685 199)	(640)
Actifs au plan d'éducation et de communication	(2 302)	48 642
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	(585 024)	(545 834)
	(3 272 525)	(497 832)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE	(2 338 902)	462 519
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice	2 953 512	2 490 993
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice	614 610 \$	2 953 512 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 20 novembre 2019.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(e) Revenus perçus d'avance

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

(f) Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

(g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(h) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(i) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Année
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machineries et équipements	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériels, logiciels et équipements de télécommunication	2.5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2.5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années
Installations de production d'électricité	20 - 30 années



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(i) Immobilisations corporelles (suite)

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

(j) Information sectorielle

La Commission offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Office du tourisme Chaleur

L'Office de tourisme Chaleur a pour but de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

Services d'aménagement régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Installations de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité à partir du méthane au site d'enfouissement.

(k) Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

3. ENCAISSE

	2020	2019
Encaisse (affectée) (Note 23)	526 769 \$	1 537 949 \$
Encaisse (non affectée)	87 841	1 415 563
	614 610 \$	2 953 512 \$

4. INVESTISSEMENTS

	2020	2019
Dépôt à terme, 0,85%, venant à échéance le 6 juin 2021	35 019 \$	34 349 \$
Dépôt à terme, 0,30%, venant à échéance le 7 juin 2021	226 000	-
Dépôt à terme, 0,30%, venant à échéance le 7 juin 2021	428 000	-
Dépôt à terme, 0,30%, venant à échéance le 7 juin 2021	2 030 000	-
Intérêts courus recevable	529	-
	2 719 548 \$	34 349 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES

	2020	2019
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	91 361 \$	63 216 \$

6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION

	2020	2019
Encaisse et dépôts à terme	187 239 \$	183 659 \$
Intérêts courus à recevoir	3 367	4 645
	190 606 \$	188 304 \$

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication.

Le dépôt à terme échéant en 2021 porte intérêt au taux de 0,85% et 0,75%.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

7. FONDS TENUS EN FIDUCIE

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2020.

8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

	2020	2019
Encaisse et dépôts à terme	6 722 741 \$	6 138 794 \$
Intérêts courus à recevoir	24 507	23 430
	6 747 248 \$	6 162 224 \$

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par 25 588 \$ (24 582 \$ en 2019). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2021 par la réduction du transfert des fonds.

Le dépôt à terme porte intérêt au taux de 0,75%, 2,20% et 3,05% et vient à échéance en 2022.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

	2020	2019
Marge de crédit - fonds de capital	751 163 \$	550 724 \$
Marge de crédit - installations de production d'électricité	6 526	-
	757 689 \$	550 724 \$

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,95% de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, dont 700 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2020 (700 000 \$ en 2019).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,45% de 4 368 000 \$ pour le fonds de capital, dont 3 616 837 \$ est inutilisée au 31 décembre 2020 (3 817 276 \$ en 2019).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,45% de 3 433 000 \$ pour le fonds de l'installations de production d'électricité, dont 3 426 474 \$ est inutilisée au 31 décembre 2020 (3 433 000 \$ en 2019).

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

10. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
BD 52, 1.50% - 3.85%, dû 2020, DC#09-0146 et DC#10-0034	- \$	368 000 \$
BF 47, 1.35% - 3.45%, dû 2021, DC#10-0034 et DC#11-0066	172 000	186 000
BH 48, 1.35% - 3.80%, dû 2032, DC#11-0054 et DC#11-0066	509 000	562 000
BJ 47, 1.25% - 3.70%, dû 2023, DC#12-0060	236 000	310 000
BL 46, 1.20% - 3.70%, dû 2034, DC#13-0001 et DC#13-0036	1 234 000	1 381 000
BQ 52, 1.20% - 2.70%, dû 2027, DC#16-0042	661 000	749 000
BT 39, 2.10% - 3.48%, dû 2028, DC#17-0058	1 439 000	1 596 000
BU 40, 2.55% - 3.70%, dû 2038, DC#17-0076	2 971 000	3 092 000
BY 47, 0.50% - 1.80%, dû 2030, DC#09-0146 et DC#19-0034	942 000	-
	8 164 000 \$	8 244 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2021	918 000 \$
2022	765 000
2023	760 000
2024	695 000
2025	600 000
Après	4 426 000

8 164 000 \$

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant à l'état de la situation financière consolidé.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

11. CONGÉS DE MALADIE COURUS

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employé(e)s non syndiqués. Les employé(e)s peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Tous les employé(e)s non syndiqués embauchés avant 2013 sont éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail). Cet avantage n'est pas disponible pour les employé(e)s engagé après 2013.

Les employé(e)s syndiqués accumulent les congés de maladie à raison de 1,25 jours par mois et peuvent accumuler un maximum de 200 jours. Ils ne sont pas éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 1,5%;
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 2,69%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés pour chaque année est 11,2 jours pour les services d'aménagement et planification et 7,9 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e) par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidité précédant la retraite;
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le congé de maladie est un bénéfice non financé. Il n'y a donc aucun actif applicable. Les bénéfices sont payés par les revenus généraux lorsqu'ils viennent à échéance. Le passif non financé était 190 000 \$ au 31 décembre 2020 (190 000 \$ au 31 décembre 2019).

12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimées de 136 700 \$ pour 2020 (129 600 \$ en 2019). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2020 était néant (néant en 2019).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 31 mars 2020 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 2 381 400 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020:

	Estimé 2020
Valeur au marché de l'actif du régime	2 757 300 \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 681 200
Situation de capitalisation	76 100
Gains actuariels non amortis	143 000
Surplus du régime de retraite	219 100 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE (suite)

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%;
- le taux d'inflation attendu est de 2,10%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,75%;
- le taux de rendement net attendu est de 5,75%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

	Estimé 2020
Coût du service courant de l'employeur	56 300 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	141 500
Rendement attendu des actifs	(143 400)
Pertes d'expérience	11 000
Charges du plan de retraite	65 400 \$

13. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2020	2019
Plan d'éducation et de communication	70 857 \$	68 554 \$
Fonds affectés aux besoins de traduction	17 999	17 999
	88 856 \$	86 553 \$

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2019), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 11 404 178 \$ (10 809 648 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 1 653 000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2020 (1 740 000 en 2019).

Au 31 décembre 2020, la dette d'après fermeture est de 6 721 660 \$ (6 137 642 \$ en 2019) que la Commission de services régionaux Chaleur a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de 6 747 248 \$ (6 162 224 \$ en 2019) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2022, pour un surplus de 25 588 \$ (surplus de 24 582 \$ en 2019) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE (suite)

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2020 Taux effectif	2019 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	3,05%	3,05%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2020, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

Emprunt interfonds

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds ne sont pas conformes aux exigences.

17. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante. Les changements n'affectent pas le surplus de l'année précédente.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Depuis mars 2020, la propagation de la nouvelle souche de coronavirus, désignée « COVID-19 », a amené les administrations gouvernementales du monde entier à proclamer des mesures d'urgence pour combattre le virus. Ces mesures, dont les décrets d'interdiction de voyager, les périodes de mise en quarantaine obligatoires, la distanciation sociale et physique, ont occasionné d'importantes perturbations à l'activité commerciale et, par conséquent, un ralentissement économique. Les marchés des actions internationaux ont été caractérisés par une forte volatilité et une faiblesse générale. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus en instaurant des mesures monétaires et fiscales de taille ayant pour but de stabiliser la conjoncture. La durée et les conséquences de la propagation de la COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales. Il n'est possible d'évaluer avec certitude ni la durée ni la gravité de la situation, pas plus que ses conséquences sur les résultats financiers et l'état de la commission au cours des périodes à venir.

19. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Dettes nettes (Page 6)	(5 168 450)\$	(5 442 709)\$
Ajustement:		
Dettes à long terme	8 164 000	8 244 000
Frais payés d'avance	38 226	-
Actif net courant	3 033 776	2 801 291
Moins:		
Surplus de l'année antérieure:		
- Collaboration et planification régionale	117 858	74 631
- Aménagement et planification	17 590	44 439
- Installations de production d'électricité	85 803	67 229
- Gestion des déchets solides	86 401	210 271
Passifs à court terme nets du fonds de capital	(1 942 302)	(1 981 294)
Fonds de réserve	4 368 172	4 078 363
	2 733 522	2 493 639
Surplus du fonds de fonctionnement	300 254 \$	307 652 \$
Surplus de l'année courante:		
- Collaboration et planification régionale	146 332 \$	117 858 \$
- Aménagement et planification	58 209	17 590
- Installations de production d'électricité	(131 889)	85 803
- Gestion des déchets solides	219 602	86 401
- Tourisme	8 000	-
	300 254 \$	307 652 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

20. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériels informatiques	Machineries et équipements	Chemins	Gestion des déchets	Installations de production d'électricité	2020 Total	2019 Total
COÛT											
Solde au début de l'exercice	159 089 \$	2 721 040 \$	393 797 \$	751 164 \$	56 476 \$	3 385 208 \$	5 481 868 \$	25 797 568 \$	3 220 798 \$	41 967 008 \$	40 147 873 \$
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	79 566	-	1 883 643	-	1 963 209	1 819 135
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	159 089	2 721 040	393 797	751 164	56 476	3 464 774	5 481 868	27 681 211	3 220 798	43 930 217	41 967 008
AMORTISSEMENT CUMULÉ											
Solde au début de l'exercice	-	849 396	286 069	200 521	43 456	1 561 389	1 857 562	18 626 350	161 159	23 585 902	21 812 471
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	93 731	33 006	30 849	5 207	285 665	204 379	835 593	148 530	1 636 960	1 773 431
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	943 127	319 075	231 370	48 663	1 847 054	2 061 941	19 461 943	309 689	25 222 862	23 585 902
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 089 \$	1 777 913 \$	74 722 \$	519 794 \$	7 813 \$	1 617 720 \$	3 419 927 \$	8 219 268 \$	2 911 109 \$	18 707 355 \$	18 381 106 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

21. RÉCONCILIATION DU SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonds de fonctionnement					Fonds de réserve			2020 Total
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Tourisme	Capital	Fonctionnement	Capital	
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2020 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP	(141 209)\$	59 750 \$	236 882 \$	2 094 648 \$	25 120 \$	(1 636 959)\$	- \$	502 \$	638 734 \$
Surplus - deuxième exercice précédent	74 631	44 439	67 229	210 271	-	-	-	-	396 570
Transfert inter-fonds:									
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	(315 000)	(118 807)	-	-	-	433 807	-
-Fonds de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général	-	-	-	56 500	-	-	(56 500)	-	-
-Fonds de réserve de capital au fonds de capital	-	-	-	-	-	88 000	-	(88 000)	-
Dépenses en capitaux	-	-	-	(1 299 200)	-	1 299 200	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(121 000)	(574 000)	-	695 000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	212 910	(45 980)	-	(149 810)	(17 120)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	-	-	1 636 959	-	-	1 636 959
Total d'ajustements au surplus (déficit) de l'année 2020	287 541 \$	(1 541)\$	(368 771)\$	(1 875 046)\$	(17 120)\$	3 719 159 \$	(56 500)\$	345 807 \$	2 033 529 \$
SUPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2020	146 332 \$	58 209 \$	(131 889)\$	219 602 \$	8 000 \$	2 082 200 \$	(56 500)\$	346 309 \$	2 672 263 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

22. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Services de gestion des déchets solides	Tourisme	2020 Total	2019 Total
REVENUS							
Vente de services	- \$	- \$	528 826 \$	4 388 236 \$	317 059 \$	5 234 121 \$	4 901 598 \$
Frais facturés aux membres	198 464	616 381	-	1 365 630	-	2 180 475	2 364 363
Autres revenus	81 092	368	-	66 858	71 955	220 273	331 443
Intérêts	-	-	-	197 073	-	197 073	182 864
	279 556	616 749	528 826	6 017 797	389 014	7 831 942	7 780 268
DÉPENSES							
Salaires et bénéfices	180 493	448 707	14 547	1 521 119	133 432	2 298 298	2 283 674
Biens et services	122 490	85 451	170 365	1 612 270	-	1 990 576	1 891 591
Amortissement	-	-	148 530	1 488 429	-	1 636 959	1 773 431
Intérêts	-	-	104 392	154 113	-	258 505	299 571
Autres	117 783	22 841	2 640	635 145	230 461	1 008 870	904 723
	420 766	556 999	440 474	5 411 076	363 893	7 193 208	7 152 990
SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(141 210)\$	59 750 \$	88 352 \$	606 721 \$	25 121 \$	638 734 \$	627 278 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

23. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification Fonds de réserve générale		Fonds de réserve générale		Total 2020	Total 2019
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
ACTIFS (PASSIFS)						
Encaisse	38 000 \$	- \$	172 426 \$	316 343 \$	526 769 \$	1 537 949 \$
Dépôts à terme	-	-	-	2 684 000	2 684 000	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	529	529	-
À recevoir du (à payé au) fonds de fonctionnement général	-	-	-	(61 979)	(61 979)	1 208 561
À recevoir du fonds de capital	-	10 000	-	1 208 853	1 218 853	1 331 853
SURPLUS ACCUMULÉS	38 000 \$	10 000 \$	172 426 \$	4 147 746 \$	4 368 172 \$	4 078 363 \$
REVENUS						
Intérêts	- \$	- \$	- \$	529 \$	529 \$	- \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	-	-	745 000	745 000	926 700
	-	-	-	745 529	745 529	926 700
DÉPENSES						
Frais bancaires	-	-	-	27	27	25
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	56 500	311 193	367 693	-
Transfert au fonds de capital	-	-	-	88 000	88 000	-
	-	-	56 500	399 220	455 720	25
SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	- \$	- \$	(56 500)\$	346 309 \$	289 809 \$	926 675 \$
Nom de l'investissement	Montant du principal	Taux d'intérêt	Maturité			
Dépôt à terme	2 684 000 \$	0,30%	7 juin 2021			
Encaisse	526 769 \$	- %	S/O			



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

23. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 19 février 2020):

Proposé par Normand Plourde, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 130 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital (Résolution du 19 février 2020):

Proposé par Normand Plourde, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 250 000\$ soit transférée du fonds de réserve de capital au fonds de fonctionnement général.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de production d'électricité (Résolution du 19 février 2020):

Proposé par Normand Plourde, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 315 000\$ soit transférée du fonds de production d'électricité au fonds de réserve de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve en capital (Résolution du 23 septembre 2020):

Proposé par Charles Doucet, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 61 193\$ soit transférée du fonds de réserve en capital au fonds de fonctionnement général.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de fonctionnement (Résolution du 23 septembre 2020):

Proposé par Charles Doucet, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 56 500\$ soit transférée du fonds de réserve de fonctionnement au fonds de fonctionnement général.

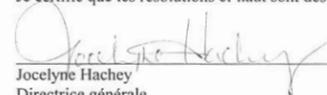
Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de réserve de capital (Résolution du 23 septembre 2020):

Proposé par Charles Doucet, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 88 000\$ soit transférée du fonds de réserve de capital au fonds de capital.

Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 18 novembre 2020):

Proposé par Charles Doucet, appuyé par Carole Caron qu'une somme de 300 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:


Jocelyne Hachey
Directrice générale
Commission de services régionaux Chaleur

Le 26 avril 2021
Date

Secau Municipal

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

24. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Tourisme	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
REVENUS								
Ventes de services	- \$	- \$	680 233 \$	4 399 200 \$	317 060 \$	- \$	- \$	5 396 493 \$
Frais facturés aux membres	198 120	616 382	-	1 266 500	-	-	-	2 081 002
Autres revenus	-	2 000	-	100 000	27 000	-	-	129 000
Intérêts	-	-	-	189 129	-	-	-	189 129
Surplus	74 631	44 439	67 229	210 271	-	-	(396 570)	-
Transfert des fonds internes	218 910	-	-	268 000	-	-	(486 910)	-
	491 661	662 821	747 462	6 433 100	344 060	-	(883 480)	7 795 624
DÉPENSES								
Administration	441 161	94 000	-	1 589 511	-	-	-	2 124 672
Gouvernance	44 500	-	-	-	-	-	-	44 500
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	522 641	-	-	-	-	-	522 641
Coûts après clôture	-	-	-	599 018	-	-	-	599 018
Installations de production d'électricité	-	-	207 050	-	-	-	-	207 050
Services de gestion des déchets solides	-	-	-	1 945 547	-	1 636 959	-	3 582 506
Tourisme	-	-	-	-	326 940	-	-	326 940
Services financiers:	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mauvaises créances	-	-	-	1 500	-	-	-	1 500
- Intérêts et frais bancaires	-	200	-	32 000	-	-	-	32 200
- Intérêts sur la dette à long terme	-	-	104 412	154 115	-	-	-	258 527
- Autres charges financières	-	-	-	10 000	-	-	-	10 000
- Transfert aux fonds internes	6 000	45 980	436 000	2 101 409	17 120	-	(2 606 509)	-
	491 661	662 821	747 462	6 433 100	344 060	1 636 959	(2 606 509)	7 709 554
SURPLUS BUDGÉTAIRE AJUSTÉS	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(1 636 959)\$	1 723 029 \$	86 070 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

25. ANNEXE AUX REVENUS

	(Non audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
REVENUS			
<u>Vente de services</u>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	3 841 500 \$	3 831 775 \$	3 791 960 \$
Déchets de construction et de démolition	403 200	379 267	414 754
Production d'électricité	680 233	528 826	653 388
Tourisme	317 060	317 059	-
Matières recyclables	154 500	177 194	41 496
	5 396 493 \$	5 234 121 \$	4 901 598 \$
<u>Frais facturés aux membres</u>			
Frais de collaboration et planification régionales	198 120 \$	198 464 \$	463 195 \$
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	616 382	616 381	572 764
Frais de déversement	1 266 500	1 365 630	1 328 403
	2 081 002 \$	2 180 475 \$	2 364 362 \$
<u>Autres revenus</u>			
Planification et développement	2 000 \$	368 \$	1 686 \$
Tourisme	27 000	71 955	87 665
Plan d'adaptation aux changements climatiques	-	81 092	71 286
Déchets solides	100 000	66 858	170 806
	129 000 \$	220 273 \$	331 443 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

26. ANNEXE AUX DÉPENSES

	(Non audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
DÉPENSES			
<u>Administration</u>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	201 316 \$	267 797 \$	260 363 \$
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	22 500	13 820	14 618
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	4 500	152	2 307
Honoraires professionnels	2 500	-	1 646
Relations publiques	50 000	33 016	2 347
Dépenses de bureau	48 845	30 077	25 545
Traduction	19 000	4 750	8 831
Mesure d'urgence régionales	40 000	37 582	24 061
Planification régionale	52 500	400	4 203
	217 345	105 977	68 940
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	3 000	4 693	5 981
Relations publiques	14 000	8 589	11 161
Dépenses de bureau	77 000	67 422	68 860
	94 000	80 704	86 002
<i>Déchets solides</i>			
Administration	1 404 511	335 149	254 775
Assurance responsabilité civile	50 000	60 375	45 308
Honoraires professionnels	25 000	100 716	45 223
Dépenses de bureau	110 000	88 576	83 369
	1 589 511	584 816	428 675
	2 124 672 \$	1 053 114 \$	858 598 \$
<u>Services financiers</u>			
Intérêts et frais bancaires	32 450 \$	30 806 \$	23 387 \$
Intérêts sur la dette à long terme	258 527	258 504	299 571
Mauvaises créances	1 500	-	1 072
Coût du financement temporaire	10 000	7 603	2 500
	302 477 \$	296 913 \$	326 530 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

26. ANNEXE AUX DÉPENSES (suite)

	(Non audité) 2020 Budget	2020 Actuel	2019 Actuel
DÉPENSES (suite)			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	32 100 \$	27 500 \$	25 260 \$
Déplacement	2 500	1 608	2 765
Formation et perfectionnement	2 000	-	-
Autre	7 900	4 064	7 669
	44 500 \$	33 172 \$	35 694 \$
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	495 691 \$	448 707 \$	448 650 \$
Publicité	250	1 717	-
Comité consultatif en planification	11 500	3 030	7 317
Autres dépenses	15 200	21 574	15 778
	522 641 \$	475 028 \$	471 745 \$
<u>Installations pour la production d'électricité</u>			
Assurance	5 800 \$	5 460 \$	5 460 \$
Personnel	9 000	-	-
Machineries et équipements	162 000	160 787	132 164
Autres dépenses	3 000	4 118	3 457
Amortissement	148 530	148 530	147 260
	328 330 \$	318 895 \$	288 341 \$
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Personnel	462 547 \$	1 200 517 \$	1 264 897 \$
Stations et bâtiments	390 000	373 635	383 894
Machineries et équipements	427 000	352 580	418 002
Opérations d'enfouissement	566 000	477 228	405 559
Poste de pesage	72 000	73 253	58 844
Réacheminement des déchets	45 000	28 375	44 404
Déchets domestiques dangereux	10 000	11 417	14 508
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	46 115	36 215
Amortissement	1 488 429	1 488 429	1 626 171
	3 460 976 \$	4 051 549 \$	4 252 494 \$
<u>Tourisme</u>			
Administration	179 985 \$	229 564 \$	235 947 \$
Personnel	146 955	134 329	142 246
	326 940 \$	363 893 \$	378 193 \$

Corporatif

702, rue Principale, suite 2
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
info@csrchaleurrsc.ca

Tourisme

702, rue Principale, suite 2
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
www.tourismechaleur.ca

Urbanisme (Construction)

702, rue Principale, suite 2
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
+1 (506) 542-2688

Déchets Solides / Recyclage

1300, route 360
Allardville, N.-B. E8L 1H5
+1 (506) 725-2402

